

Renouvellement urbain du secteur Concorde à Lille (59)



Porteur du projet : Métropole Européenne de Lille (MEL) et Ville de Lille

Aménageur : SPL Euralille

Responsables du projet

Delphine Silly Urbaniste opérationnelle – Faubourg de Béthunes – Ville de Lille

Mathilde Louchart Cheffe de projet en renouvellement urbain de la MEL

Caractéristiques du projet

- Projet ANRU de 23 ha retenu au titre du PIA ville durable
- Déconstruction et reconstruction d'un quartier mixte (1700 logements dont 1/3 sociaux, 1/3 en intermédiaire et 1/3 en accession libre ainsi que 35 000 à 40 000 m² de bureaux, activités et commerces)
- Développement d'un quartier à santé positive

Synthèse du projet

Le Secteur Concorde est composé de près de 1500 logements sociaux répartis sur 23 ha. Il cumule des problématiques lourdes d'ordre social, urbain, environnemental et de gestion, mais dispose également d'atouts à mettre au profit d'une transformation urbaine d'ampleur.

Devant le constat d'un territoire surexposé aux nuisances des infrastructures lourdes de transport, le projet vise à concevoir **le renouvellement urbain du quartier pour agir concrètement sur la santé des habitants et promouvoir un « quartier à santé positive », vecteur d'attractivité et de diversification.**

Un projet-phare de « colline acoustique et cultivée » est développé sur le quartier. Elle jouera le rôle d'écran acoustique et accueillera de la production photovoltaïque ainsi que des projets d'agriculture urbaine.

La maîtrise d'œuvre urbaine comprend les compétences suivantes :

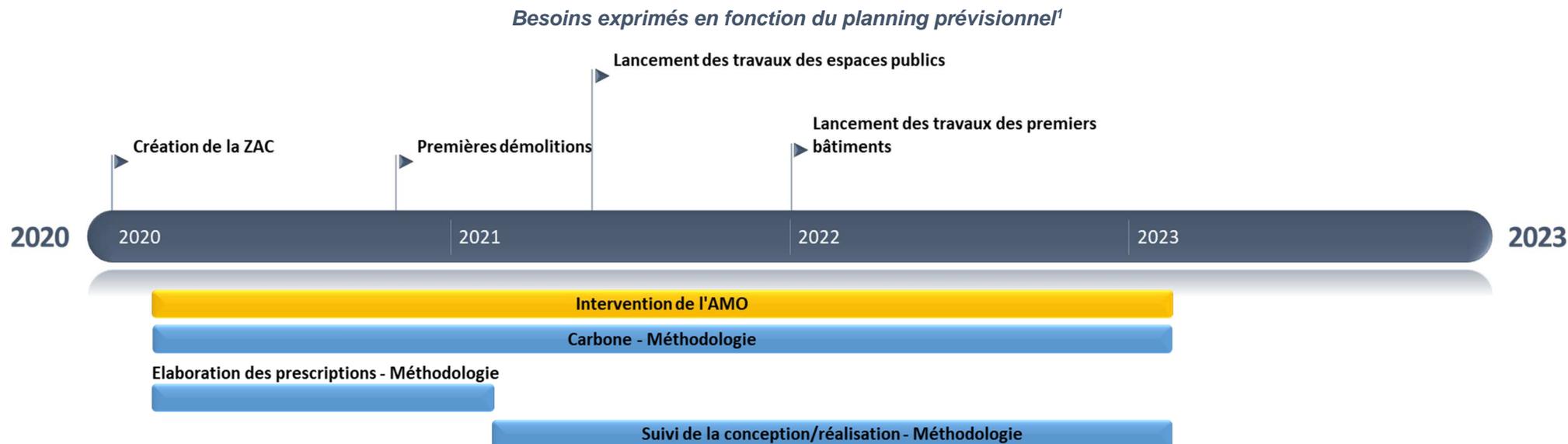
- Architecte urbaniste : Agence Bruno Fortier
- BE VRD : Berim
- **BE environnement** : AGI2D, en charge de l'étude énergétique
- BE déplacements : Codra

Un groupement d'**AMO** composé d'un BE acoustique (Gamba), qualité de l'air (Medieco) et énergie (Tribu Energie) a accompagné la relecture et complétude du plan guide au regard des **ambitions de santé environnementale** ainsi que pour la rédaction de fiches actions.

Une **étude énergétique** a été menée par AGI2D et propose deux scénarios :

1. Scénario évolutif en fonction du phasage. **Les bâtiments de la première phase devront atteindre le niveau E2 tandis que le niveau E3 est attendu pour les bâtiments de la seconde phase**
2. Scénario plus ambitieux. **Tous les bâtiments doivent atteindre le niveau E3, quel que soit le phasage.**

Un réseau de chaleur dessert actuellement le quartier pour les besoins en chauffage. A compter de 2021, il se raccordera au centre de valorisation énergétique des déchets d'Halluin. **Il assurera alors un taux de couverture en EnR supérieur à 60%.**



¹ L'organisation des missions est indicative et permet d'illustrer un enchaînement possible de l'intervention de l'AMO.